

# Toutes les sources lumineuses doivent être recyclées...

Différentes catégories de lampes sont concernées:

- tubes fluorescents (dits « néons »);
- lampes basse consommation (ou fluo-compactes);
- lampes à iodure métallique (ou aux halogénures métalliques);
- lampes sodium (haute et basse pression);
- lampes à vapeur de mercure;
- lampes à leds.



Pour les reconnaître c'est très simple:

depuis 2005, les lampes concernées portent toutes le marquage « **poubelle barrée** ».



...sauf les ampoules à filament !



Les ampoules classiques doivent être jetées à la poubelle

[WWW.SIAGEO.COM](http://WWW.SIAGEO.COM) est un point de collecte pour vos lampes usagées (numéro 11277)

vous pouvez nous confier les lampes usagées qui doivent être recyclées